



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi — que le Département Urbanisme est saisi — que le Gouvernement est saisi — d'une demande de:
permis d'urbanisation — modification de permis d'urbanisation — permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — certificat d'urbanisme n°2

Le demandeur est Mr Cédric Cormann et Mme Sandra Zimmermann demeurant à 52152 Simmerrath (DE), Steinrötschstraße, 43
Le terrain concerné est situé à 4710 Lontzen, Fleuschergasse, 44a et 44b et cadastré Div I Sect C N° 246n2, 246t2 et 246r2
Le projet consiste en la transformation d'une étable en deux logements et la construction d'un carport et d'un garage et présente les caractéristiques suivantes :
D.VIII.13 : Décision du collège communal

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article – D.IV.40 – R.IV.40-1 – D.VIII.13 – du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen :
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h.
- le 06/10/2022 jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Hompesch téléphone : 087/89 80 57 mail : manuela.hompesch@lontzen.be.

L'enquête publique est ouverte le 4/10/2022 et clôturée le 18/10/2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
- par télécopie au numéro : 087/ 89 80 63
- par courrier électronique à l'adresse suivante : manuela.hompesch@lontzen.be
- remises à Mme Hompesch dont le bureau se trouve rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 3463 Cormann Zimmermann

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Hompesch ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen, le 18/10/2022 à 15h.

Lontzen, le 27/09/2022

Le Directeur général,
R. RITZEN

Par le Collège :



Le Bourgmestre,
P.THEVISSSEN